

COMMUNE DE SAINT-LOUP-GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2017

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à M. VEAULIN), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA),

M. MONGET (pouvoir à B. LACOMBRE), V. MIGUEL (pouvoir à N. LAVIER), L. POMMIER (pouvoir à I. CHARRY)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 4 SEPTEMBRE 2017

Néant.

FINANCES ET GESTION

Grand Chalon

CLETC : le conseil entérine à l'unanimité les reversements calculés par la commission locale d'évaluation des transferts de charges, en l'occurrence une compensation annuelle de 102 678 € à verser par le Grand Chalon à la commune, ainsi que trois compensations annuelles de 13 736 €, 8 415 € et 17 402 € dues respectivement par les communes de Dracy-le-Fort, Fontaines et Sevrey au titre du transfert de leurs zones d'activités au Grand Chalon.

Programme Habitat Conseil : M. Johann DA SILVA, chargé de mission au Grand Chalon, présente au conseil le programme de soutien de la communauté d'agglomération à l'habitat, action dans laquelle il est assisté par Mme DUMONTEL. Habitat Conseil fonctionne en guichet unique au bénéfice de tous les habitants de la C.A. au 7 rue Maugey à Chalon (locaux de l'ancienne sucrerie), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Il a pour objectif l'aide à la concrétisation de projet immobilier aux plans technique, juridique et financier, avec appel si nécessaire à des spécialistes extérieurs ainsi qu'à l'ANAH et à l'ADIL, présents à la même adresse. Depuis octobre 2015, 1 230 consultations ont eu lieu, sur place ou par téléphone, dont 10 dans les dernières semaines pour Saint-Loup-Géanges. Le montage financier des demandes d'aide permet l'octroi de subventions ou de réductions d'impôt pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux dans les cas les plus favorables (forte réduction de dépense énergétique et faibles revenus) et plus couramment de 20 à 50 %.

Plan climat : Bernard LACOMBRE participera à une première réunion de ce nouveau programme le mardi 17 octobre dans les bureaux du Grand Chalon en vue d'un achèvement en 2019.

URBANISME ET TRAVAUX

Maison de santé

La pose de la charpente commencera le lundi 9 octobre. Le bâtiment sera hors d'eau à fin octobre. Les enduits extérieurs seront réalisés à mi-novembre.

Giratoire

Les travaux se termineront le 5 octobre, hormis la signalisation qui sera achevée un peu plus tard.

Travaux

Les conseillers ont rendez-vous le samedi 14 octobre à 9h00 devant la bibliothèque pour visiter les locaux communaux justifiant des travaux d'amélioration thermique et susceptibles à ce titre d'être aidés par le Syndicat Mixte du Chalonnais, en vue de sélection avant élaboration de demandes de subventions..

Urbanisme

Le projet d'aménagement urbain de 16 maisons à l'angle de la rue Chaude et de la rue aux Loups a été amélioré pour prendre en compte l'évitement de la ligne moyenne tension qui survole un angle du terrain

et une desserte piétonnière plus performante. A cet effet, le conseil autorise le maire à signer avec le promoteur Pierre et Territoires une convention régissant les travaux que celui-ci doit prendre en charge financièrement et réaliser en terrain communal aussi bien public (le long de la rue Chaude) que privé (voie piétonnière sur chemin de la Chaudotte), cette dernière opération devant sécuriser l'accès des enfants au groupe scolaire, ainsi que la circulation piétonnière dans la commune en général.

Véloroute (Beaune - Allerey/Gergy)

Le dernier tronçon côte-d'orien est en travaux entre Sainte-Marie-la-Blanche et Maizières pour un coût total de 380 500 € TTC. Seule la passerelle sur la Dheune sera différée en 2018. Le parcours au travers du territoire communal, de Maizières aux Quarante Arpents, est en cours de mise au point technique par le Grand Chalon.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE

Ecole

Les enfants des CE1, CE2 et CM1 auront accès à la piscine de Chalon en 2018, les lundi ou vendredi en milieu de matinée. Les douze séances prévues au total pour les trois classes ont été programmées avec des allers et retours assurés par la société Girardot au prix de 108 € par voyage, soit un total annuel de 1 296 € TTC à inscrire au budget de 2018.

Calendrier des manifestations

Mis au point per Jean-Frédéric GARNIER après concertations avec toutes les associations, le document, validé par le conseil, sera diffusé très prochainement dans tous les foyers.

Anniversaire du CSLG

L'évènement a eu un bon impact, avec en particulier 230 participants au repas du samedi soir. Les personnalités présentes le dimanche matin lors de la présentation officielle ont été favorablement impressionnées par le dynamisme du club et son enracinement local depuis 70 ans. Les élus du Grand Chalon, ainsi que Bernard DEPIERRE, président de la ligue de Bourgogne de Basket-Ball, ont même tenus à témoigner leur satisfaction par écrit.

Le bilan financier est équilibré en prenant en compte les stocks de boissons, de maillots et de carafons estampillés qui restent à vendre lors de prochaines manifestations.

Internet haut débit

La réunion du 28 septembre à Buxy n'a pas apporté de nouveautés permettant d'espérer un raccordement avant 2020.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt communale

Les 68 m³ de grumes de la campagne précédente ont été acquis par les Scieries Réunies du Chalonnais, de Givry, au prix total de 8 900 € HT.

Vergers communaux

La commune a livré aux Restos du Cœur de Verdun-sur-le-Doubs 300 kg de pommes bio exemptes de tout traitement et récoltées dans le verger attendant à l'Esplanade Jean-Marie Desvignes.

Déchets ménagers

Lors de la réunion de commission spécialisée du Grand Chalon tenue le 27 septembre, Landry LEONARD, vice-président et Isabelle DUTORD, chargée de mission, ont présenté le PLRDMA (Programme Local de Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés). Il s'agit de réduire entre 2017 et 2022 l'apport total de DMA (la somme des apports aux collectes à domicile et en déchetterie, égale en 2016 à 530 kg par an et par habitant) de 10 % en 5 ans soit un gain de 53 kg. Le Grand Chalon ne retient pas le principe de la

redevance incitative (facturation à l'utilisateur proportionnelle à tout ou partie de ses apports) car l'opération est ingérable en milieu urbain et en habitat collectif en général.

A noter que le Grand Chalon a associé Emmaüs à l'exploitation de deux déchetteries chalonnaises pour permettre à l'association d'isoler directement avant mise en bennes les éléments de mobilier ou d'électroménager aptes à être réutilisés avec ou sans réparations en réduisant d'autant la mise au rebut.